

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Ce supplément au Bulletin municipal paraîtra régulièrement.
Son but : informer rapidement tous les Orléanais des décisions prises par le Conseil municipal.
Ce premier exemplaire est consacré au Conseil municipal du 27 octobre.



Six décisions importantes

Ce supplément au journal municipal paraîtra régulièrement.
Son but : informer rapidement tous les Orléanais des décisions prises par le conseil municipal.

Le 27 octobre dernier, six décisions importantes ont été prises :

1. Une demi-heure gratuite de stationnement dans quatre parkings du centre-ville. La seconde demi-heure coûtera 2 F. Cela doit permettre l'accès plus facile de tous au centre-ville et favoriser le dynamisme commercial.
 2. La préparation de l'accueil des parfums Lacroix, avec plusieurs centaines d'emplois en perspective. Longuement négociée, cette arrivée constitue un atout important pour l'agglomération orléanaise.
 3. La création d'une commission extra-municipale handicapés, qui donnera aux handicapés le droit à la parole dans notre ville.
 4. Une nouvelle gestion pour le théâtre. Celle-ci sera conforme aux engagements pris par la nouvelle municipalité. Elle permettra au théâtre, en liaison avec l'ensemble de ses partenaires naturels, de proposer une plus grande diversité de spectacles et aussi une saison lyrique.
 5. Le lancement de la ZAC Saint-Marceau. Elle donnera un nouveau souffle à ce quartier en pleine expansion.
 6. Des aides à l'implantation de cinq PME. Les aides apportées depuis mars aux PME-PMI se traduisent, au total, par 150 emplois.
- Dans tous les domaines, le choix de la municipalité, c'est : la concertation, l'action et le dynamisme pour Orléans.

**Mon choix :
la concertation,
l'action,
le dynamisme
pour Orléans.**

Votre Député-Maire
Jean-Pierre SUEUR